



**Sommaire**

**1. Objet et domaine d'application ..... 2**

**2. Responsabilités ..... 2**

**3. Déroulement de l'activité ..... 2**

**3.1. Enregistrement de la demande ..... 3**

**3.2. Prélèvement au laboratoire ..... 3**

**3.3. Prélèvement hors laboratoire ..... 3**

        3.3.1 Prélèvement urgent déposé directement au laboratoire ..... 3

        3.3.2 Prélèvement urgent par une tournée ..... 3

**3.4. Transfert du prélèvement vers le plateau technique ..... 4**

**3.5. En cas de prélèvement manquant ..... 4**

**3.6. En cas de panne ou de retard d'automate ..... 4**

**3.7. Validation technique / Validation biologique / Transmission des résultats ..... 4**

        3.7.1 Validation technique ..... 4

        3.7.2 Validation biologique ..... 5

**3.8. Dossier prioritaire avec analyses transmises à un sous-traitant ..... 5**

**4. Classement et archivage ..... 5**



## 1. Objet et domaine d'application

Cette instruction décrit les modalités de prise en charge d'une urgence au sein du laboratoire.

## 2. Responsabilités

- Les secrétaires sont responsables de l'enregistrement du dossier « urgent ».
- Les préleveurs sont responsables du prélèvement « urgent ».
- Les coursiers sont responsables du transport des prélèvements pour lesquels les IDE externes collent un bon urgent sur la boîte signalant une urgence.
- Les techniciens sont responsables du traitement analytique de l'urgence.
- Les biologistes sont responsables de la validation biologique et de la transmission des résultats urgents au prescripteur.

## 3. Déroulement de l'activité

Les analyses urgentes regroupent :

- Les analyses demandées en urgence par le **prescripteur** : le plus souvent indication « en urgence » ou « urgent » sur l'ordonnance, ou demandé par téléphone par le médecin, et beaucoup plus rarement par le patient lui-même (RDV avec son médecin, ...),
- Un **préleveur** peut demander une analyse en urgence si l'état du patient au moment du prélèvement le nécessite,
- Les analyses qui, par définition, sont des analyses urgentes même si non indiqué par le prescripteur : **RECHERCHE DE PALUDISME – TROPONINE – D-DIMÈRES**.
  - **La recherche de Paludisme** doit être transmise dans un délai de 4h qui suit le prélèvement, quelle que soit la date de prescription,
  - **La Troponine et les D-Dimères** sont considérés comme urgents lorsqu'ils sont prescrits le jour du prélèvement. Ils doivent être transmis dans un délai de 4h lorsqu'ils sont prélevés au laboratoire et dans un délai de 5h lorsqu'ils sont prélevés à l'extérieur.
- Les analyses avec un impératif horaire (œstradiol FIV, NF pour les chimio, etc.).
- Les analyses de fin de journée à faxer le soir même.

**Certaines conditions rendent les analyses urgentes :**

- ECBU ou prélèvement de bactériologie avec une **ordonnance du jour** : il faut faire le prélèvement, quelque soit l'heure et le jour, (la personne a probablement un traitement à prendre dès que le prélèvement est effectué).
- Toute ordonnance où le médecin indique « En urgence », « A faire ce jour » ou « A faire le \_\_\_\_ », même si parmi la liste des analyses, certains examens sont à faire à jeun (dans ce cas, voir un biologiste).
- $\beta$ -hCG URGENTE (il peut y avoir risque de fausse couche ou de grossesse extra utérine).



## 3.1. Enregistrement de la demande

Lors de l'enregistrement d'une analyse urgente (patient direct ou indirect) la secrétaire coche la case « Urgente » dans l'onglet Administratif du dossier patient.

The screenshot shows a software interface for patient registration. The 'DEMANDE' section at the bottom has the 'Urgente' checkbox checked. A red box with the text 'Cocher la case URGENTE' and an arrow points to this checkbox. Other sections include 'PATIENT', 'ETAT CIVIL - TRAITS STRICTS', 'COORDONNÉES', 'INFORMATIONS', and 'HOSPITALISATION'.

## 3.2. Prélèvement au laboratoire

Le préleveur pose un ring rose sur le bouchon du tube.

## 3.3. Prélèvement hors laboratoire

### 3.3.1 Prélèvement urgent déposé directement au laboratoire

Le prélèvement urgent est déposé par une IDE externe ou par un préleveur du laboratoire (domicile du patient). L'urgence est mise en évidence par une étiquette « Urgence » collé sur la boîte de transport par le préleveur ; Cf. DE « *Étiquette Urgence pour boîte IDE* » DE-MU3-043 ; ou bien le préleveur signale l'urgence directement à la secrétaire au moment où la boîte est déposée au laboratoire. La secrétaire enregistre le dossier en urgence et un ring rose est mis sur le bouchon du tube lors de l'étiquetage des tubes.

### 3.3.2 Prélèvement urgent par une tournée

L'urgence est signalée par l'étiquette collée sur la boîte par le préleveur ; DE « *Étiquette Urgence pour boîte IDE* » DE-MU3-043. Cette boîte est apportée par le coursier qui doit le mettre au-dessus des autres boîtes de prélèvement. La secrétaire enregistre le dossier urgent en priorité et un ring rose est mis sur le bouchon du tube lors de l'étiquetage des tubes.



### 3.4. Transfert du prélèvement vers le plateau technique

Le transfert suit les tournées normales. En arrivant sur le plateau technique, le technicien visualise rapidement le tube urgent grâce au ring rose.

En dehors des tournées, et après la dernière tournée, le site périphérique transfère le prélèvement urgent (après l'enregistrement en urgent et le ring rose sur le tube) à l'aide d'un taxi. Le site périphérique appelle le plateau technique pour avertir les techniciens et le biologiste.

### 3.5. En cas de prélèvement manquant

Pour les analyses urgentes, en cas de prélèvement manquant, il est **impératif pour le biologiste du site**, de regarder la date de l'ordonnance et le commentaire éventuel du prescripteur : prendre les dispositions nécessaires pour satisfaire la demande du médecin.

En cas d'absence de prélèvement ou de prélèvement non-conforme pour D-Dimères, Troponine, Paludisme, (tracé dans la FNC) ou pour une analyse demandée en urgence par le médecin, prévenir le biologiste du site et rappeler le patient en cas de prélèvement interne ; ou l'IDEL en cas de prélèvement externe afin de demander un nouveau prélèvement.

### 3.6. En cas de panne ou de retard d'automate

En cas de retard prévisible (maintenance SAV) ou de panne, tout est mis en œuvre pour réaliser les analyses urgentes et rendre le résultat au plus vite. Les analyses sont passées sur le back up et le Biologiste contacte le prescripteur en cas de résultats pathologiques. Une FNC est alors ouverte et le retard est suivi par un indicateur (Cf. IQ « *Résultats urgents rendus hors délai* » DE-MU14-045).

Cet indicateur qualité est complété via Hexalis en regardant le delta de l'heure de prélèvement et l'heure de transmission des résultats au prescripteur des dossiers concernés.

Pour une prescription de troponine et D-Dimères datant de plusieurs jours ou tout autre bilan demandé en urgence, les résultats partiels sont transmis au fur et à mesure.

## 3.7. Validation technique / Validation biologique / Transmission des résultats

### 3.7.1 Validation technique

**Hématologie** : dès que la série est passée, le technicien prévient le biologiste pour la lecture des lames et/ou la visualisation des feuilles de résultats.

**Biochimie,  $\beta$ -hCG, Troponine, etc.** : validation technique par le technicien dès que possible. Le matin, s'il y a une Troponine à doser, quand le technicien lance les CQ, le tube du patient est mis en même temps que les CQ sur l'appareil, ainsi si les CQ sont bons, l'analyse du patient sera rendue plus vite. Puis validation biologique.



**Coagulation, Groupes, Immunologie, Cytologie urinaire, etc.** : validation technique par le technicien dès que possible puis validation biologique.

### 3.7.2 Validation biologique

Le biologiste, étant responsable de la validation biologique, a connaissance des dossiers urgents. Il consulte les dossiers à valider dans Hexalis pour valider les urgences (dossier en rouge) dès que le résultat est disponible.

Analyses	Délais pour validation par le biologiste des résultats urgents (et transmission au prescripteur)
<b>D.Dimères, Troponine</b> prescrits le jour du prélèvement  <b>Paludisme</b>	- 4h pour un prélèvement interne + Paludisme - 5h pour un prélèvement externe,  <b>Au-delà → ouverture d'une FNC.</b>
Analyse urgente avec délai particulier	Délai à respecter impérativement. Le biologiste s'assure en consultant l'indicateur que les délais sont respectés.
Ordonnance avec mention « urgent », Troponine, D-Dimères non prescrits le jour du prélèvement	Transmission (même partielle) dans les meilleurs délais.

Cf. les différentes IT « *Grille des critères de repasse et d'alertes majeures* » spécifiques à chaque paillasse et IT « *Validation biologique dans Hexalis* » IT-MU13-007 pour la traçabilité de la transmission et l'assurance de la bonne réception des résultats.

## 3.8. Dossier prioritaire avec analyses transmises à un sous-traitant

La transmission au sous-traitant comporte sur le bon de demande « Analyse urgente », ajoutée au moment de la vérification de la fiche d'envoi. Sur l'emballage de l'envoi au sous-traitant, la case « URGENT » est cochée (cas des sachet CERBA) ou la mention « URGENT » est inscrite sur le bon de demande ou la feuille accompagnant le lot IHE.

Si l'analyse n'est pas réalisable le jour même, le dossier du patient restera sur la liste des « Téléphone » et y restera jusqu'à réception du résultat et transmission au prescripteur. Si nécessaire, le biologiste contactera le laboratoire sous-traitant pour réclamer le résultat (en cas de délai trop long).

## 4. Classement et archivage

Cf. PG « *Classement et archivage* » PG-MU14-008.